

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *La retraite de M. Pouly, inspecteur. — Ceux qui quittent. — Société vaudoise des travaux manuels.* — GENÈVE : *Visite au Musée de Berne. — Cours de ski. — Maison des Charmilles. — Colonies de vacances.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Convocation. — La question des traitements.* — U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.* — NEUCHÂTEL : *Caisse d'entr'aide.* — INFORMATIONS : *Cours de travaux manuels. — Timbres de la Fête nationale. — Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES : *Robiquet (Rumpelstilzchen), conte des frères Grimm, suite.* — A. CHEVALLEY : *De quelques obstacles à l'enseignement.* — GEORGES DURAND : *Note sur l'arithmétique.* — E. DOTTRENS : *L'éducation de demain.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD LA RETRAITE DE M. POULY, INSPECTEUR

M. Pouly abandonne définitivement, ce printemps, son activité. A Aigle, à Vevey, à Rougemont, le corps enseignant et les autorités scolaires et communales de son arrondissement ont organisé des cérémonies d'adieux dans lesquelles maîtres et magistrats ont pu exprimer à cet excellent serviteur de l'école vaudoise leurs regrets et leur affection ; ils lui offrirent des souvenirs tangibles de leur reconnaissance. M. Pouly apportait à ses fonctions une franche cordialité, beaucoup de bonne humeur et de bienveillance ; son passage encourageait maîtres et élèves. Nous le remercions d'avoir su si bien collaborer à la tâche du corps enseignant. Puisse-t-il jouir longtemps d'une heureuse retraite.

A. C.

CEUX QUI SE RETIRENT

Lausanne. Un certain nombre de collègues lausannois avaient donné leur démission pour l'automne dernier ; les circonstances ont obligé quelques-uns d'entre eux à continuer leur activité cet hiver. Ce n'est donc que dès ce printemps qu'ils pourront jouir d'une retraite que nous leur souhaitons longue et heureuse.

Mme Joachim enseigne à Lausanne dès 1907, Mlle Louise Sthioul dès 1905 et Mlle Bussy dès 1925. Elles ont formé de nombreuses volées de petits citadins qui garderont d'elles un vivant souvenir.

Depuis 1909, Mlle Jeanne Pelet fut institutrice en ville, se consacrant tout entière à sa tâche, communiquant à ses élèves comme à ses collègues son enthousiasme et sa conscience au devoir.

Après avoir débuté à Bursinel, Henri Guibert fut nommé à Lausanne en 1907. Maître d'une classe de dernière année, il sut se faire aimer de

ces grands élèves, souvent difficiles, et leur communiquer son ardent patriotisme. Ses collègues souhaitent que sa santé ébranlée se raffermisse afin qu'ils puissent jouir longtemps encore de son agréable compagnie.

Albert Renaud enseigna à Syens, à Villarzel, à Montblesson, puis à Lausanne dès 1922. Collègue charmant, il fréquentait assidûment nos assemblées, y donnait souvent des avis toujours écoutés. Sa pondération, sa longue expérience faisaient de lui un conseiller très sûr et il a pu rendre ainsi à ses collègues de précieux services.

Gustave Addor se dévoua sans compter à ses élèves, à ses sociétés chorales, à ses collègues. Il sut, comme pas un, encourager les jeunes, leur faire prendre confiance en eux-mêmes et son affectueuse sollicitude fut toujours pour eux un réconfort ; ils lui en resteront toujours profondément reconnaissants. — De 1908 à 1911, il fit partie du C. C. de la S. P. V. et depuis 1925 il est le secrétaire-caissier de la Commission de lectures de la S. P. R. *L'Éducateur* a bénéficié, autrefois, de sa collaboration compétente. Nous le remercions du bel exemple qu'il nous a donné d'une vie consacrée tout entière à sa vocation.

Dans le canton.

A Renens, dans une charmante réunion, le corps enseignant de la localité a pris congé de notre collègue *Aloïs Mercier* ; d'aimables paroles furent échangées, on évoqua bien des souvenirs et l'on remit à M. Mercier un souvenir d'estime et d'affection.

A Villeneuve, les autorités et les écoliers ont pris congé de *Mlle H. Jomini*, institutrice. M. le syndic Bertholet, au nom de la population tout entière, remercia Mlle Jomini pour son dévouement et son savoir-faire.

A. C.

Bussigny. Jeudi soir, 4 avril, à l'hôtel de ville de Bussigny, la Commission scolaire avait réuni la Municipalité et le corps enseignant pour prendre congé de *M. Martin*, instituteur, récemment appelé au poste d'inspecteur scolaire cantonal.

M. Maurice Barraud, président de la Commission scolaire, dit en substance : « M. Martin, vous n'avez pas été seulement un instituteur modèle adoré de vos élèves, hautement estimé des parents et des autorités, vous avez encore rendu de précieux services en dehors de l'école ; ...il n'est aucun domaine de la vie communale auquel vous n'ayez consacré toutes les forces de votre belle intelligence. » M. Alex. Barraud, syndic, associa la Municipalité à ces paroles et M. le pasteur Brasseler rappela tout ce que fit M. Martin pour la paroisse ; le soussigné assura le nouvel inspecteur de l'affection de ses collègues et fit des vœux pour ses nouvelles fonctions. Les autorités et le corps enseignant lui remirent des souvenirs tangibles de leur reconnais-

sance. M. Martin remercia tout le monde et tout spécialement les autorités pour leur dévouement à tout ce qui concerne l'école et assura à ses anciens collègues qu'ils garderont une bonne place dans son cœur.

M. M.

Epesses. Le 27 mars, les autorités d'Epesses ont présenté remerciements, souhaits et cadeaux à leur chère maîtresse d'école enfantine, *Mme Elisa Fonjallaz*, qui se retire après 38 ans de dévoués services. Dans la salle où se déroulèrent les derniers examens, des mains amies avaient disposé des fleurs qui jetaient quelques lueurs dans ce jour mélancolique. Les enfants offrirent un souvenir et chantèrent, du moins ceux qui n'avaient pas le cœur trop gros à la pensée de perdre l'excellente personne qui leur fut une seconde maman.

G.-Ls P.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

L'assemblée de printemps est fixée au *samedi 27 avril* à 14 h. 30 au collège des Croix-Rouges.

Le comité a l'avantage d'offrir le riche programme suivant :

1° M. R. Berger : Le fichier ; comment le maître peut-il organiser sa documentation pour son enseignement ?

2° M. F. Rostan : Une expérience pédagogique ; quelques résultats au sujet des fiches scolaires.

3° M. Ad. Fauconnet : La ferblanterie ; le travail du fil de fer et du métal en feuille à l'école. Une expérience dans la classe Atelier I à Lausanne.

Tous les collègues sont cordialement invités à cette réunion.

GENÈVE

VISITE AU MUSÉE DE BERNE

Une quinzaine d'instituteurs et d'institutrices ont pris part au voyage organisé par l'U. I. P. G. les 29 et 30 mars. Ni la neige blanchissant la campagne, ni la bise sifflant sous les arcades, ni la fatigue ne peuvent ternir le souvenir que nous garderons de ces deux journées. Dans les grandes salles claires et tièdes d'où l'on pouvait, à travers les arbres nus, voir couler l'Aar dans un décor hivernal, nous avons goûté les joies les plus enrichissantes et les plus authentiques, revoyant, par les yeux des grands maîtres, les êtres, les pays et les choses. Noblesse des formes, harmonie des paysages, somptuosité des couleurs, tout concourait à notre délectation et quand devant les impressionnistes français, la plénitude, la richesse, la fougue disciplinée, l'exactitude et la sensibilité aiguë de ces toiles nous jetèrent dans une joie émerveillée, le silence nous tint lieu de langage.

Pour beaucoup, les salles où se trouvent réunis les chefs-d'œuvre des musées de Bâle et de Zurich n'offrirent pas moins d'intérêt et révélèrent des noms à placer auprès des plus grands. Les dessins de Holbein, de Manuel Deutsch et de l'extraordinaire Urs Graf firent rêver d'un monde révolu, plein de noblesse, d'aventures et d'horreurs...

Nous n'oubliâmes pas d'aller voir les ours ; même, nous leur jetâmes des carottes, surpris de voir tant de souplesse sous une telle apparence. Mais plus que leurs danses et leurs cabrioles, ce que nous revoions, en songeant à ces heures, c'est la débâcle de Monet, le grand nu blond, les portraits de Renoir, les pommes de Cézanne, les Corot, et tant d'autres...

Merci à l'organisateur diligent. Et merci aussi à M. O. Reinhart d'avoir permis au public d'admirer, dans un beau cadre, des œuvres d'une telle beauté.

ROBERT JAQUET.

COURS DE SKI DE L'A. G. M. E. P.

Le cours à Verbier, dirigé par M. Moret, instructeur de ski, a fort bien réussi, malgré le trop petit nombre des participants.

Montée à la cabane Montfort, excursions au Parrain et à la Croix de Cœur, descentes sur Isérables et sur Médières, montée au col des Mines.

Le compte rendu, signé par Mlle Edmée Kaspar, signale l'esprit de camaraderie et la franche gaieté qui régnèrent d'emblée et conclut : « Nous partons tout au [s]ouvenir de ces cinq jours de soleil... Nous garderons tous un très beau souvenir de ces quelques jours de détente, surtout grâce à M. Moret qui fut un professeur à la fois plein de talent et d'amabilité. »

E. D.

MAISON DES CHARMILLES

Les enfants et nous : l'exemple.

Sous ce titre, M. Albert Malche, professeur à l'Université, fera une causerie à l'occasion de l'Assemblée générale de la Société auxiliaire de la Maison des Charmilles, *samedi 20 avril*, à 16 ½ heures. La séance est publique.

INFORMATIONS

Fédération des Colonies de vacances.

La fédération a tenu son assemblée générale le vendredi 29 mars. Notre collègue Ch. Mégard, qui présida cette société pendant 23 ans et qui démissionnait, fut l'objet d'une manifestation bien méritée de cordiale sympathie et nommé président d'honneur. M. Ch. Mégard se retirait après 32 ans d'activité, comme M. W. Barde, qui reçut le titre de membre d'honneur.

M^e G. Richner, le nouveau président de la fédération, rendit compte de l'enquête qu'il a effectuée sur les possibilités de séjour des enfants dans les colonies au cours de l'été prochain. La plupart des maisons des colonies dans le canton de Vaud et du Jura ont été réquisitionnées

par les autorités militaires pour servir de refuge en cas d'évacuation de la population des cantons de la Suisse allemande. Mais, en fait, cette réquisition n'empêchera pas le séjour des petits colons dans leurs demeures habituelles ; il faudra seulement récupérer les couvertures réquisitionnées par l'armée. En ce qui concerne les colonies dont les maisons se trouvent en Haute-Savoie, il est probable qu'elles ne pourront disposer de leurs installations en raison des difficultés d'ordre civil et militaire qui s'opposent au passage et au séjour des enfants de l'autre côté de la frontière. Il faudra que les autres colonies se préoccupent de recevoir chez elles les enfants des trois sociétés qui sont dans ce cas : Eaux-Vives, Chêne-Bourg et Thônex.

M. Uhler annonça qu'il s'était préoccupé du sort des colonies catholiques dont cinq ont leurs installations en Savoie.

De la discussion qui suivit, il ressortit qu'en dépit des difficultés auxquelles elles doivent faire face, les sociétés fédérées pourront disposer de leurs installations en Suisse au cours du prochain été.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de l'U. I. P. G., section des Messieurs, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le *mercredi 24 avril*, au café de la Terrasse, à Longemalle.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Question des salaires.
4. Propositions individuelles.

Le Comité.

LA QUESTION DE NOS TRAITEMENTS

La précipitation et la violence des événements internationaux ne nous font même pas oublier nos propres difficultés. Progressivement régulièrement, insidieusement parfois, augmentent de prix les denrées de première nécessité, mais surtout les autres, celles qui n'entrent pas dans les calculs des statisticiens.

Le coût de l'existence, qui s'était accru de 16 % en décembre dernier, n'a cessé d'augmenter. Déjà la vie est dure pour les petits salariés. Même chez nous, la Commission de défense est avisée de la situation financière pénible de certains collègues. Nous croyons que le temps est venu de solliciter sérieusement le rétablissement de nos salaires légaux. Nous croyons bien disposé à notre égard M. le président du Département des

Finances, mais nous devons démontrer notre bon droit si nous voulons obtenir satisfaction.

C'est le but que se propose le Comité en convoquant l'assemblée du 24 avril.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

La section des Dames de l'U. I. P. G. est convoquée à l'assemblée générale du **mercredi 1^{er} mai**, à 16 h. 45, au Département de l'Instruction publique.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du comité.
3. Propositions individuelles.
4. Causerie de Mlle Marcelle Béguin : « La vie difficile des jeunes. »

Le Comité.

NEUCHÂTEL

CAISSE D'ENTR'AIDE

Jetons un coup d'œil sur l'activité de la Caisse d'entr'aide en nous aidant du rapport présenté, à l'Assemblée des Délégués du 14 mars dernier, par M. Julien Rochat, caissier central.

La Caisse de secours de la Romande a consenti un crédit du même montant que la Caisse d'entr'aide de la S. P. N. en faveur de l'enfant d'un collègue décédé, orphelin de mère, par surcroît. Une partie de ce crédit a servi à payer des frais médicaux, pharmaceutiques, dentaires, des lunettes, etc.

Un tableau récapitulatif montre l'aide importante apportée aux malades depuis que la Caisse a été mise à contribution, soit depuis 1923.

« Au cours de ces 17 années, dit le rapport, 21 institutrices et 3 instituteurs ont bénéficié des secours de la Caisse pour leur remplacement.

Il a été payé :

a) *Institutrices :*

2020	journées de remplacement	à 10 fr.	...	Fr. 20 200.—
175	»	à 9 fr.	...	» 1 575.—
Total 2195	»	pour		Fr. 21 775.—

b) *Instituteurs :*

263	journées de remplacement	à 13 fr.	...	Fr. 3 419.—
78,5	»	à 12 fr.	»	» 942.—
341,5	»	pour		Fr. 4 361.—

En résumé :

2536,5	journées de remplacement pour	Fr. 26 136.—
	à déduire le remboursement des malades	» 7 998.60
	charge nette de la Caisse	Fr. 18 137.40

Ce qui représente une dépense moyenne d'environ 1067 fr. par année.»

Mais ce n'est pas tout. A côté du soulagement que notre œuvre de solidarité a permis d'apporter à nos malades les plus durement éprouvés, il y a les services rendus par les nombreux prêts consentis à nos collègues qu'étreignent les soucis d'argent.

Reprenons le rapport :

« Durant ces 17 années, la Caisse a fait les prêts suivants :

1 prêt de 3000 fr.	...	Fr.	3000.—
1 » » 1700 »	...	»	1700.—
5 prêts » 1000 »	...	»	5000.—
2 » » 600 »	...	»	1200.—
5 » » 500 »	...	»	2500.—
1 prêt » 400 »	...	»	400.—
5 prêts » 300 »	...	»	1500.—
3 » » 250 »	...	»	750.—
5 » » 200 »	...	»	1000.—
1 » » 90 »	...	»	90.—

Total 29 prêts pour une somme de Fr. 17 140.—

Le solde dû au 31 décembre 1939 s'élève à 1630 fr. »

Voyons maintenant l'apport des contribuables. La première cotisation a été versée en 1922, mais les services de la Caisse n'ont commencé qu'en 1923, ainsi que nous l'avons déjà dit.

« Les sociétaires ont payé :

5521 cotisations à 5 fr.	...	Fr.	27 605.—
519 » extraordinaires à 10 fr.	...	»	5 190.—
431 » ordinaires à 1 fr.	...	»	862.—
1216 » » à 1 fr.	...	»	1 216.—
<u>7687</u> cotisations pour une somme totale de .		<u>Fr.</u>	<u>34 873.—</u>

Rappelons qu'il n'a pas été perçu de cotisations pendant les années 1931, 1932 et 1933. Le caissier ajoute : « ... Il y a lieu de remarquer toutefois qu'il suffit d'un seul malade dont le remplacement dure un certain temps pour que la Caisse d'entr'aide boucle par un déficit. En effet, 400 fr. environ de cotisations et les intérêts des capitaux ne suffisent pas toujours à faire face à nos obligations. »

Le fait s'est présenté l'année dernière, puisque, comme nous l'avons déjà publié, les comptes ont accusé un déficit d'exercice de 466 fr. 06 qu'il a fallu couvrir par un prélèvement sur les réserves de la caisse. Il serait sage de les conserver intactes et d'envisager une augmentation pour les exercices particulièrement chargés.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

50^e COURS NORMAL DE TRAVAUX MANUELS ET D'ÉCOLE ACTIVE

8 juillet au 3 août 1940, à Bâle.

La Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire, avec l'appui financier de la Confédération et sous le patronage du Département

de l'instruction publique du canton de Bâle-Ville organise à Bâle, du 8 juillet au 3 août 1940 le 50^e Cours normal suisse de travaux manuels et d'école active.

Le programme prévoit les cours suivants :

1. *Cours préparatoire* : 1^{re} à 4^e années scol. (du 15 juillet au 3 août).
2. *Cartonnage* : 4^e à 6^e années scol. (du 8 juillet au 3 août).
3. *Travail sur bois* : 7^e à 9^e années scol. (du 8 juillet au 3 août).
4. *Travail sur métaux* : 7^e à 9^e années scol. (du 8 juillet au 3 août).
5. *Ecole active, degré inférieur* : 1^{re} à 3^e années scol. (15 juillet au 3 août).
6. *Ecole active, degré moyen* : 4^e à 6^e années scol. (15 juillet au 3 août).
7. *Ecole active, degré supérieur* : 7^e à 9^e années scol. a) biologie (12 au 20 juillet, b) centres d'intérêt (22 juillet au 3 août).
8. *Culture de la musique populaire* : (du 8 au 13 juillet).
9. *Dessin technique à l'école primaire et primaire supérieure* : (du 8 au 16 juillet).

Les inscriptions devront être envoyées au plus tard jusqu'au 18 avril au Département de l'instruction publique du canton de domicile. Les prospectus et les formulaires d'inscription peuvent être obtenus auprès des Directions cantonales de l'instruction publique, dans les musées scolaires de Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Locarno, Neuchâtel et Zurich, ainsi qu'auprès du Directeur du cours (Aug. Weiss, Riehen, Paradiesstr. 30).

TIMBRES-POSTE DE LA FÊTE NATIONALE DE 1940

L'*Educateur* d'aujourd'hui contient, encarté, un agrandissement en couleurs des quatre timbres émis par l'Administration des Postes, à l'occasion de la Fête nationale de 1940. Le produit de la vente de ces timbres est affecté au Don national suisse et à la Croix-Rouge suisse. Puissent ces timbres avoir le succès qu'ils méritent, pour le plus grand profit de nos soldats.

BIBLIOGRAPHIE

La Gloire qui chante. Chants de soldats suisses à travers les âges. Poème dramatique de G. de Reynold. Introduction de P. de Vallière. Livret de 100 pages avec 18 illustrations. Editions Spes, Lausanne.

1919-1932-1940... Pour la troisième fois en vingt ans, l'ouvrage dramatico-musical de G. de Reynold et Emile Lauber retrouve une singulière actualité. Une troisième version adaptée aux événements sort de presse sous la forme d'un élégant livret illustré. En un raccourci émouvant, l'introduction de P. de Vallière rappelle l'histoire du service étranger et lui restitue tout son sens « national ». Cette partie n'appartenant pas à l'œuvre « représentée », seuls les lecteurs de la brochure la connaîtront. Elle intéresse particulièrement les instituteurs qui ne trouveront nulle part ailleurs un « résumé aussi complet » de notre histoire militaire.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

ROBIQUET (RUMPELSTILZCHEN) (suite)

Le roi bondit de joie à la vue de tout cet or ; mais il ne fut pas encore rassasié de richesses. Il fit conduire la jeune fille dans une chambre encore plus grande que les autres, emplît cette chambre de paille et dit : « Cette nuit, tu vas filer toute cette paille, et si tu y parviens tu deviendras ma femme. » — « Ce n'est peut-être qu'une fille de meunier », pensait-il, mais je ne trouverai pas une femme plus riche dans tout le monde ». Lorsque la jeune fille fut seule, le petit bonhomme entra pour la troisième fois et dit : « Que me donnes-tu, si, cette fois encore, je file cette paille pour toi ? » — « Je n'ai plus rien à te donner », répondit la jeune fille. « Alors, promets-moi, si tu deviens reine, de me donner ton premier enfant. » — « Qui sait comment tout cela va tourner », pensa la fille du meunier. Mais elle ne vit aucun autre moyen de se tirer d'affaire et promit au nain ce qu'il exigeait. Aussitôt le petit homme se mit à filer la paille et à la changer en or une fois de plus.

Lorsque le roi arriva le lendemain matin, il vit que tout ce qu'il désirait avait été réalisé. Alors, il décida de célébrer son mariage, et la jolie fille du meunier devint reine.

Au bout d'une année, elle mit au monde un bel enfant. La reine ne pensait plus guère au petit bonhomme, quand, tout à coup, voilà qu'il entra dans la chambre et dit : « Maintenant, donne-moi ce que tu m'as promis ». La reine fut saisie de frayeur et offrit au nain toutes les richesses du royaume s'il voulait bien lui laisser son enfant. Le petit bonhomme refusa : « Non ! j'aime mieux quelque chose de vivant que tous les trésors de la terre ». Alors la reine se mit à gémir, à pleurer et à supplier le nain d'avoir pitié d'elle. « Je vais te laisser trois jours », dit-il, « si, d'ici là, tu découvres mon nom, tu pourras conserver ton enfant ».

Toute la nuit, la reine repassa dans son esprit les noms qu'elle connaissait. Elle mit en campagne un messenger qui devait s'informer par tout le pays des noms qui étaient encore employés.

Lorsque, le jour suivant, le nain apparut, elle l'appela Melchior, Gaspard, Balthazar, et continua par tous les noms qu'elle savait, dans l'ordre et sans en oublier. Mais à chacun, le petit bonhomme s'écriait : « Ce n'est pas comme cela que je m'appelle ».

Le deuxième jour, elle fit demander dans tout le voisinage comment les gens étaient nommés et dit au nain les noms les plus rares et les plus extraordinaires : « T'appelles-tu peut-être Gorniflet, ou bien Merlimuche, ou bien Cornedouille ? » Mais, à chacun, le petit bonhomme répondait : « Ce n'est pas comme cela que je m'appelle. »

Le troisième jour, le messenger revint de sa tournée et raconta : « Je

n'ai pas pu découvrir un seul nom nouveau, mais voici ce que j'ai vu et entendu, au sommet d'une haute montagne, dans une clairière, où les renards et les lièvres vont se souhaiter bonne nuit : J'aperçus une petite maison ; devant la maison, flambait un feu, et, autour du feu dansait un nain grimaçant qui sautait sur une jambe et criait :

*Aujourd'hui, je fais mon paquet ;
Demain, je prends un fils de reine !
Nul ne sait mon nom : quelle veine !
Danse, mon ami Robiquet.*

Vous pouvez imaginer la joie de la reine quand elle entendit ce nom. Lorsque, peu après, le petit bonhomme arriva et lui dit : « Alors, madame la reine, quel est donc mon nom ? » elle lui demanda d'abord : « T'appelles-tu Robi ? » — « Non ! » — T'appelles-tu Riquet ? ? » — « Non ! » « Est-ce que tu t'appelleras peut-être Robiquet ? »

— « Ça, c'est le diable qui te l'a dit ; ça, c'est le diable qui te l'a dit », cria le nain. Dans sa rage, il frappa le sol du pied droit, si fort que sa jambe s'enfonça dans la terre jusqu'au ventre. Alors il saisit à deux mains son pied gauche et tira si furieusement qu'il se déchira lui-même en deux.

CONTES DES FRÈRES GRIMM.

Adaptation R.

DE QUELQUES OBSTACLES A L'ENSEIGNEMENT

Oui, il y a la guerre, dont nos enfants entendent forcément parler, surtout dans les milieux où l'on ne s'entretient que d'elle !

Oui, il y a la nervosité due à la vie trépidante, à l'incertitude de notre époque. Et il y a encore l'instabilité du caractère causée souvent par la sous-alimentation...

Mais il y a bien plus : c'est l'espèce de sous-nutrition morale dont sont victimes beaucoup de pauvres gosses !

Rares se sont faites ces bienfaisantes promenades dominicales en famille que nous avons connues, nous d'avant 14, et qui nous ont laissé de précieux et indélébiles souvenirs...

Aujourd'hui, les parents vont de leur côté, — souvent chacun du sien ! — et les enfants, où ils peuvent : au match en resquille, en rôdaille, ou au cinéma. J'ai connu des parents qui, en temps d'école, un soir de semaine, avaient traîné leurs mioches à une « nocturne » au vélodrome jusqu'à une heure du matin pour ne pas se priver du spectacle. Je m'empresse de dire qu'il y a de nombreuses raisons à cet affaissement moral et que des circonstances atténuantes existent.

Parlons un peu du cinéma : n'avez-vous point surpris dans votre classe de garçons quelqu'une de ces brochures qui se vendent quatre sous et qui s'intitulent « Les Grandes Aventures au Cinéma, hebdomadaire pour la jeunesse » ? Au-dessus d'une sanguinolente image en cou-

leurs, s'étale un titre en rouge : « La vengeance du bagnard », « La cavalcade infernale », « Le train de la mort », « Le cavalier au masque noir » ou « Le mystérieux Mister X ». Le tout d'une invraisemblance et d'un style ! Mais ça produit son effet sur le jeune lecteur.

Certaines salles projettent chaque dimanche des « bandes » d'aventures devant lesquelles se presse toujours et inlassablement le même public d'enfants et d'adolescents. Les textes sont en mauvais français ; c'est aussi malfaisant que le phylloxéra de même origine et ça ne vaut pas les cinquante-cinq centimes payés à l'entrée, lesquels pauvres onze sous n'auraient jamais été trouvés pour une chose nécessaire. Il est vrai que, pareillement au vignoble, le remède vient quelquefois d'outre-mer sous les espèces d'un film de douce et naïve fraîcheur.

Et la censure existe. J'ignore quel est son critère et qui en sont les officiants. Mais il me paraît qu'elle exerce surtout dans le domaine amoureux. — alors que, hélas ! beaucoup d'enfants soupçonnent chez eux des scènes qu'ils devraient ignorer, — et pas assez dans celui du crime passionnel ou crapuleux. Trop de coutelas, de revolvers, de vengeance ; pas suffisamment d'altruisme, de noblesse, de poésie.

Je ne veux pas ignorer les exceptions qui confirment la règle. Mais je me dis qu'il est bien difficile d'instruire et d'éduquer quand, avant d'offrir la nourriture, il faut d'abord désintoxiquer et débourrer.

Dernièrement, j'entendais un de mes élèves regretter de ne pas avoir en poche le franc indispensable à l'achat d'une bague portant tête de mort qu'on trempe dans l'encre avant de donner le coup de poing qui vous tatoue pour un assez long temps... J'espère que la police sera intervenue pour empêcher ce marchand amoral de continuer son trafic honteux !

L'antidote ? L'exemple et l'attitude du maître, toujours. Et puis, consacrer une heure par semaine, quand les moyens matériels sont à disposition, à une lecture littéraire, à un beau poème (mais il en est peu à la portée des enfants), à l'enfance d'un homme illustre, au récit de l'effort humain, à l'audition, par radio ou par disque, d'une belle page musicale. Avec un peu d'accoutumance, nos jeunes primaires n'y seront point rebelles.

A. CHEVALLEY.

NOTE SUR L'ARITHMÉTIQUE

1. Dans un problème, le nom des personnages ou la nature de la marchandise important peu et les données essentielles sont les verbes et les nombres. D'ailleurs, le même texte peut jouer avec d'autres quantités, et, de ce point de vue, un énoncé constitue avant tout un exercice de raisonnement dont le but est de remplacer une action réelle par un calcul. Traduction mentale et écrite, un problème s'apparente à la composition française tandis que l'arithmétique proprement dite (coordination des chiffres et des opérations) voisine avec la grammaire et la logique formelle.

* * *

2. Un enfant effectue directement les premières additions avec des billes, des bâtonnets ou des répétitions d'un objet dessiné. Plus tard, il utilise les signes 0, 1, 2... 9 qui permettent de traduire et de remplacer les dessins par des jeux d'écritures plus rapides et moins longs. A ce niveau d'abstraction, l'arithmétique commence à exister et elle se compose des opérations, des propriétés et des lois qui régissent le domaine des nombres entiers.

En ce sens, une opération est comme « le compte rendu d'une suite de manipulations expérimentales » de telle sorte que l'opération numérique traduise en langage d'esprit l'opération matérielle qui pourrait être réellement effectuée. Dans l'enseignement, d'ailleurs, ces manipulations expérimentales n'interviennent utilement que pour les nombres relativement petits et il importe de souligner que l'arithmétique proprement dite ne consiste point à entasser des sacs de billes ou des boîtes de boutons mais à combiner et à interpréter les signes créés à l'occasion du contact avec les choses.

* * *

3. La vie journalière livre à l'enfant et à l'homme [les [premières notions : la multitude, l'unité, la somme conçue comme une juxtaposition spatiale, la différence et la répétition de quantités égales. Malgré cela, cependant, l'arithmétique n'est pas encore née et elle ne prendra consistance que dans la numération, en adoptant la dizaine et en choisissant une notation écrite. (Avec les chiffres romains, un V conserve une valeur invariable quelle que soit sa position ; dans les calculs modernes, au contraire, la valeur d'un 5 varie selon la place occupée, selon le principe de position découvert par les Hindous et transmis à l'Europe par les Arabes).

La numération comporte ainsi une part purement abstraite, un apport logique qui atteste l'action créatrice de l'esprit, un côté artistique qui permet de créer des calculs non suggérés par la réalité concrète et de considérer le monde des nombres entiers indépendamment de toute attache à la planète.

* * *

4. Un nombre peut donc exister sous trois formes différentes : *Une présence concrète* avec des bobines ordonnées sur une table ; *une présence écrite* dans tel système de numération ; *une présence logique* à titre d'élément dans un raisonnement opératoire. (J'ai employé l'adjectif *logique* de préférence à *mental* parce que le calcul mental utilise des souvenirs rituels et des automatismes auditifs et qu'il ne signifie nullement une prise de conscience des vérités purement intellectuelles de l'arithmétique.)

Au surplus, ces trois présences s'expriment par la même terminologie orale mais, cela va de soi, n'existent pas au même degré chez tous les individus ni chez tous les écoliers. De ce chef, on doit affirmer que l'enseignement vise un passage de la présence concrète à la présence écrite et c'est un fait psychologique que les chiffres cessent très vite d'évoquer spontanément des assiettes ou des tasses et que les nombres écrits sur le papier deviennent à leur tour le matériel concret soutenant la marche des idées.

* * *

5. *Telle est l'arithmétique : Un premier contact avec la réalité pour en dégager les notions indispensables puis un oubli du monde extérieur et la création d'une symphonie logique servant de prélude à ces choses divines que sont l'algèbre et la théorie des fonctions.*

On en conclut qu'une méthode d'enseignement purement expérimentale s'oppose à l'esprit même de l'arithmétique et que seules des considérations purement dialectiques permettent d'éclairer les opérations décimales.

Certes un écolier de dix ans ne pénétrera jamais tous les secrets du calcul et force sera, en proportionnant les explications à la force des jeunes intelligences, de se résoudre à une justification partielle des écritures numériques. *Il n'en reste pas moins cependant que la méthode de présentation concrète comporte en cette matière des limites et qu'elle doit être complétée par une utilisation plus large des principes logiques de la science des nombres.*

GEORGES DURAND.

L'ÉDUCATION DE DEMAIN ¹

Les auteurs ont une curieuse conception finaliste de l'évolution. Ils l'imaginent comme une première pyramide formée à partir d'un « centre dynamique » qui est un « principe d'organisation ». Formée la première pyramide, « un autre centre énergétique avec un nouveau principe d'organisation apparaît au-dessus d'elle qui va l'intégrer, c'est-à-dire annexer la substance, ... et, *littéralement* ², la suspendre à soi ». Ainsi la pyramide s'accroît, l'évolution progresse.

Quelle est cette énergie intégrante hypothétique ?

Chez les animaux, c'est l'instinct, qualifié par les auteurs de fonction consciente. C'est l'instinct, forme psychique particulière, qui construit l'organisme (car la fonction crée l'organe ³). C'est l'instinct qui a édifié

¹ *L'Education de demain*, par J. E. Marcault et Th. Brosse. Bibliothèque de philosophie contemporaine, Alcan, éditeur, Paris.

² C'est moi qui souligne.

³ La formule lamarckienne de Geoffroy Saint-Hilaire, « la fonction crée l'organe », dont la validité n'a d'ailleurs pas été confirmée par les faits, exprime seulement que l'usage d'un organe le façonne et le développe d'une certaine manière. Ici, la fonction paraît devenue une force abstraite qui « transcende » l'organisme lui-même.

toute la série animale. Dans la série invertébrée, au dire des auteurs, s'est développé l'appareil végétatif, dans la série vertébrée (qui vient ensuite, déclarent-ils) se perfectionnent le psychisme et les moyens d'action sur le milieu extérieur.

S'il fallait être finaliste, à une telle conception de l'évolution, qui irait du « végétal » par les invertébrés jusqu'à l'homme, j'opposerais volontiers la théorie de *l'élan vital* de Bergson. Elle respecte au moins l'incroyable complexité des faits, elle ne les dénature pas. C'est Bergson qui dit dans son *Evolution créatrice* :

« Si notre biologie en était encore à Aristote, si elle tenait la série des êtres vivants pour unilinéaire, si elle nous montrait la vie tout entière évoluant vers l'intelligence et passant, pour cela, par la sensibilité et l'instinct, nous aurions le droit, nous, êtres intelligents, de nous retourner vers les manifestations antérieures et par conséquent inférieures de la vie, et de prétendre les faire tenir, sans les déformer, dans les cadres de notre intelligence. Mais un des résultats les plus clairs de la biologie a été de montrer que l'évolution s'est faite selon des lignes divergentes. »

Quel est l'aboutissement, le sommet de cette pyramide ?

C'est le moi humain, le seul moi qui soit individuel dans la série animale. Le moi humain, pour autant que lui-même, par étapes, ne rejoint pas « ce transcendant naturel qu'est le grand cosmos autour de notre petite humanité terrestre ». Le moi est uniquement énergétique ; c'est « une énergie consciente, autonome, différente des niveaux psychologiques, qui se comporte comme un niveau supérieur intégrant ». Aux niveaux psycho-physiologiques sensoriel, actif, affectif, mental... localisables dans le système nerveux, s'ajoute ce « moi synthétique fonctionnel surcortical » qui témoigne d'une énergie propre. Le moi, force autonome, peut se déplacer aux différents niveaux psychiques de l'individu, mais il doit s'y installer « en maîtrise », garder toujours son autonomie et la commande des réactions. L'éducateur dès lors doit entraîner le moi à cette autonomie en l'exerçant à dominer successivement les différents niveaux par lesquels passent l'enfant et l'être humain. L'école traditionnelle commet une dangereuse et mauvaise action en restreignant le libre épanouissement du moi de l'enfant.

La revue des faits physiologiques et psychologiques et les vues pédagogiques des auteurs, abstraction faite des idées philosophiques qui les imprègnent, m'ont paru souvent fort intéressantes. Mais le lecteur aurait tort de croire que l'hypothèse d'un moi autonome est une nécessité inéluctable de la physiologie, de la biologie ou de la psychologie. D'autant plus que la prétendue maîtrise du système nerveux cortical est loin d'être démontrée et qu'elle paraît en contradiction avec l'importance peut-être primordiale que la science moderne découvre aux fonctions humorales et hormonales, que les auteurs négligent délibérément.

J'ajoute que le lecteur restera parfois perplexe devant certaines propositions :

« La conscience psychique qui est chez l'animal celle de l'espèce. »

« Le mot est un absolu comme l'image. »

« Etre dans l'énergie, c'est être dans la durée : l'énergie c'est le temps. »

Il trouvera, si sa formation philosophique est aussi rudimentaire que la mienne, que certains passages touchent à la phraséologie :

« La notion d'adaptation au milieu est la première forme que prend naturellement la rébellion de l'intelligence contre le dogmatisme de la transcendance. »

Parlant des tabous, qui sont des entraves à l'activité enfantine, comme la notion de propriété, par exemple, les auteurs disent : « ...ils sont, à un niveau donné, l'inhibition normalement imposée aux activités de ce niveau par les niveaux futurs, actuellement subjectifs et immanents dans la projection du moi dont ils colorent l'absolu. »

On se demande si l'ouvrage s'adresse aussi à des éducateurs.

E. DOTTRENS.

LES LIVRES

A. B. C. der Chemie, par Jakob von Grünigen, A. Francke et Cie, éditeurs, Berne.

Ce livre est déjà connu et utilisé dans l'enseignement secondaire. La nouvelle édition qu'on vient d'en faire a permis d'heureuses mises au point. Les notions scientifiques théoriques sont complétées par des aperçus concernant la valeur pratique des objets étudiés. C'est ainsi que l'auteur montre en quelle mesure l'économie domestique, l'alimentation, l'hygiène, ont profité des acquisitions de la chimie. L'étude de la chimie sera ainsi rendue plus facile pour l'élève qui verra l'utilisation des résultats de la science dans la vie de tous les jours.

Enseignement de la géographie dans les écoles secondaires. Genève, Bureau international d'Education.

Se conformant à un plan d'ensemble, le Bureau international d'Education s'est donné comme tâche d'examiner la place attribuée aux diverses disciplines dans les programmes des études secondaires. C'est ainsi qu'après avoir étudié le problème de l'enseignement des langues vivantes et celui de l'enseignement des langues anciennes, le Bureau a abordé cette année celui de l'enseignement de la géographie dans les écoles secondaires.

Parmi les principales questions traitées dans le volume qui vient de paraître figurent : la place faite à l'enseignement de la géographie dans les plans d'études, l'importance attribuée à cet enseignement, le

but que lui assignent les dispositions officielles, les programmes, les méthodes employées, les auxiliaires de l'enseignement et, finalement, la formation et la nomination des professeurs de géographie.

Les réponses envoyées par 44 pays sont précédées d'une étude d'ensemble rédigée par M. F. Korniczewski, membre de la Division des recherches du Bureau.

Ce volume présente un intérêt indéniable pour toutes les écoles secondaires qui tiendront sans doute à le faire figurer dans leurs bibliothèques.

B. I. E.

L'Organisation de l'enseignement préscolaire. Genève, Bureau international d'Education.

Jusqu'ici le Bureau international d'Education s'était préoccupé surtout des questions se rapportant à l'enseignement primaire et secondaire, mais les fréquentes allusions à l'enseignement préscolaire contenues dans les rapports annuels des ministères de l'Instruction publique ont décidé le Comité exécutif du Bureau à mettre ce problème à l'étude. Un questionnaire a été envoyé aux différents ministères ; 43 d'entre eux se sont empressés d'y répondre. Toutes ces réponses, précédées d'une étude globale rédigée par Mlle Rachel Gampert, membre de la Division d'information du Bureau, figurent dans le volume qui vient de paraître dans la collection des publications du Bureau international d'Education.

Le questionnaire envoyé aux ministères de l'Instruction publique portait sur les points suivants :

Questions d'administration et d'organisation de l'enseignement préscolaire : institutions chargées de l'éducation préscolaire, financement de ces institutions, caractère facultatif ou obligatoire de cette éducation, gratuité, contrôle de l'éducation préscolaire, locaux et aménagement des établissements d'éducation préscolaire, etc.

Programmes, méthodes et horaires : but de l'enseignement préscolaire, programmes-types, méthodes caractéristiques pour l'éducation des tout-petits, matériel éducatif, horaires, collaboration avec la famille, etc.

Personnel : formation des institutrices chargées de l'éducation préscolaire, leur perfectionnement, nomination du personnel enseignant, échelle des traitements, formation du personnel auxiliaire, etc.

Au moment où l'organisation de l'enseignement préscolaire est à l'ordre du jour dans un grand nombre de pays, l'étude comparée éditée par le Bureau international d'Education rendra de grands services à tous ceux qui, de près ou de loin, sont appelés à intervenir dans l'éducation des tout-petits.

B. I. E.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

ANZEINDAZ — REFUGE DE LA TOUR

**GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS**
Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes.
Chambres. Restauration Dortoir. Arrangements
spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI

HOTEL CIME DE L'EST

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.
Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 6 28 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 6 29 35 Membres C.A.S.

Les Pléiades sur Vevey, 1400 m

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades.
Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes
réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V.,
à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

Lavey-les-Bains

145 lits

15 mai-25 sept.

Traitements spéciaux, toutes formes de rhumatismes, faiblesse générale, repos,
etc. Installations modernes. Médecin : Dr Petitpierre. — Cuisine soignée. Prix
modérés.

AVIS IMPORTANT : Arrangements forfaitaires, cure de 21 jours à 280, 300,
325, 350 fr. suivant exposition et confort des chambres Du 25 juin au 15 août,
majoration des prix ci-dessus de 1 fr. par jour. Renseignements complémentaires
par la Direction de l'Etablissement à Lavey-les-Bains.

Prêts

en 12 à 18 mensualités, sans caution, rapides,
avantageux, discrets, aux membres du corps
enseignant. Références de 1^{er} ordre. Va sur

place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne.



CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT



Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emission d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Nouveautés pédagogiques

Annuaire de l'Instruction publique 1939	Fr. 5.—
Allendy, R. et Lobstein, H. : Le problème sexuel à l'école	» 2.70
Baardmen : L'œuvre pédagogique d'Alex. Vinet	» 7.—
Berger, R. : Le croquis rapide	» 2.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale	» 5.—
Boncheny, G. : Curiosités mathématiques	» 2.90
Bontinaud, A. : Parents et éducateurs modernes	» 1.25
Bruneau, A. : Initiation et curiosités mathématiques	» 2.30
Chevallaz, G. : L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	» 2.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de <i>Lecture silencieuse</i>	» 1.50
— Lire, parler, rédiger, nouv. éd.	» 2.—
— Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain	» 3.50
Hemmerdinger, A. : L'enfant, cet inconnu	» 2.10
Hoffer : L'enfance déficiente	» 3.25
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	» 3.—
Meylan, L. : Les Humanités et la personne	» 6.—
Navarre, A. : Le vocabulaire des professions	» 2.—
Reynier, Marg. : L'âme enfantine	» 2.70
Sauser-Hall, G. : Guide politique suisse, Manuel d'instruction civique	» 3.75
Souché : La grammaire nouvelle et le français. Ecole primaire supérieure, 1 ^{re} année	» 2.45
— id 2 ^e et 3 ^e année	» 3.—
Steckel, W. : L'éducation des parents	» 2.70
— Lettres à une mère	» 3.10
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain	» 1.50
Wintsch, Dr J. : Les enfants délinquants	» 2.50

Rappel :

Berger, R. : Le dessin libre	» 6.—
— La didactique du dessin	» 6.—
Boven, Dr W. : La science du caractère	» 8.—
Chevallaz, G. : Histoire de la pédagogie	» 5.—
— Pédagogie des enfants difficiles	» 1.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte broché Fr. 3.50, relié	» 5.50
Meylan, L. : L'Instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne au cours des 50 dernières années	» 1.—
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction	» 10.—
Wintsch, Dr J. : Les dessins d'enfants et leur signification	» 1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique	» 4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle